

RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE **25 JUILLET 2003**

Extraits des Commentaires et Perspectives du RAPPORT DU CST (Comité Scientifique et Technique) sur l'Etude Multifactorielle de l'Imidaclopride utilisé en enrobage de semences (Gaucho) et des Troubles des Abeilles

Dans l'état actuel de nos connaissances, selon les scénarios développés pour évaluer l'exposition et selon les facteurs d'incertitude choisis pour évaluer les dangers, les rapports PEC/PNEC obtenus sont préoccupants. Ils sont en accord avec les observations de terrain rapportées par de nombreux apiculteurs en zones de grande culture (maïs, tournesol), concernant la mortalité des butineuses (scénario 4), leur disparition, leurs troubles comportementaux et certaines mortalités d'hiver (scénario 5). En conséquence, l'enrobage de semences de tournesol Gaucho® conduit à un risque significatif pour les abeilles de différents âges, à l'exception de l'ingestion de pollen par les butineuses lors de la confection de pelotes (scénario 3). En ce qui concerne l'enrobage Gaucho® de semences de maïs, le rapport PEC/PNEC s'avère, comme pour le tournesol, préoccupant dans le cadre de la consommation de pollen par les nourrices, ce qui pourrait entraîner une mortalité accrue de celles-ci et être un des éléments de l'explication de l'affaiblissement des populations d'abeilles encore observé malgré l'interdiction du Gaucho® sur tournesol.

On retiendra les caractéristiques de la toxicité aiguë de l'imidaclopride à savoir principalement :

- une mortalité tardive, observée 4 heures après l'intoxication de l'abeille
- la présence de 2 phases ascendantes dans la relation dose-mortalité (courbe bi phasique) pour certaines races d'abeilles (caucasica principalement) en intoxication topique
- une sensibilité à l'imidaclopride plus élevée par voie orale que par contact topique
- la forte évolution de la mortalité au-delà de 24 heures et une mortalité retardée pour de fortes doses.

Bien que des essais de toxicité chronique ne soient pas obligatoires pour l'autorisation de mise sur le marché d'un pesticide, certaines études se sont néanmoins attachées à tester un éventuel effet mortel lors de l'ingestion répétée, à très faibles dose, d'imidaclopride et de ces dérivés, de manière à mimer la contamination possible des abeilles lors du comportement de butinage et la contamination des abeilles d'intérieur. Une mortalité de 50% est obtenue avec une ingestion quotidienne par abeille de 1,2 pg d'imidaclopride ou de ses dérivés pendant 10 jours. L'évaluation des risques pour les abeilles d'intérieurs assurant la thermorégulation conduit à des rapports préoccupants.